
Actualité

Des pépites pour lutter contre l'isolement des aînés

août 2021

[Télécharger en PDF](#)

Imprimer la page

La Ministre déléguée chargée de l'Autonomie, Brigitte Bourguignon, lance un appel à initiatives. Objectif: permettre à tous les acteurs du grand âge, mais aussi aux simples citoyens de faire connaître les actions qu'ils engagent pour lutter contre l'isolement des plus âgés.

L'isolement touche près d'un quart des personnes âgées de plus de 75 ans, soit environ 5 millions de personnes en France. L'avancée en âge, lorsqu'elle s'accompagne du départ des proches, d'une perte de ressources, de difficultés de mobilités ou à utiliser les outils numériques..., peu être à l'origine d'un repli sur soi et d'une perte de lien social.

La crise sanitaire que traverse notre société depuis plusieurs mois a par ailleurs accentué et mis en lumière l'isolement de ces personnes vulnérables dans nos territoires, entraînant dans certains cas des situations humaines dramatiques.

Au-delà de la crise sanitaire, ce sont 300 000 personnes qui seraient actuellement en état de « mort sociale » : elles ne voient plus leurs familles, leurs amis, ne parlent plus à leurs voisins.

Lutter contre ce phénomène, impose une prise de conscience générale et une puissante mobilisation de tous les acteurs, des institutions aux citoyens, Cela passe par le développement d'actions intergénérationnelles, la construction d'une politique de proximité et une meilleure sensibilisation du grand public.

La Ministre déléguée chargée de l'Autonomie part donc à la pêche aux idées auprès des associations, collectivités locales, entreprises ou simples citoyens qui portent des initiatives de ce type. Elle les invite à faire connaître leurs actions, en remplissant le formulaire de lutte contre l'isolement des aînés, disponible sur le site du ministère de la Santé.

[Accéder au formulaire](#)